

A Pont-de-l'Arche, les parents d'élèves se mobilisent contre le harcèlement scolaire

Les parents d'élèves de la FCPE du collège de Pont-de-l'Arche (Eure) ont organisé une rencontre dans le cadre de la journée nationale contre le harcèlement scolaire.



Les parents d'élèves FCPE du collège de Pont-de-l'Arche.

Vendredi 10 novembre, dans le cadre de la journée nationale contre le harcèlement scolaire, les parents d'élèves élus de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) se sont réunis à proximité du collège de Pont-de-l'Arche afin de sensibiliser les parents d'élèves au harcèlement. "Les élèves sont sensibilisés par leur établissement dans le cadre du programme Phare qui lutte contre le harcèlement", précise Hélène Lesouhaitier, présidente de la FCPE. Mais les parents, eux, sont souvent démunis face au problème du harcèlement scolaire. "Nous sommes là pour les aider, pour leur donner des

outils et les accompagner pour le bien-être de leur enfant", poursuit Hélène Lesouhaitier.

[Harcèlement scolaire : le cri de détresse d'une maman à Abbeville](#)

Sensibiliser les enfants à l'empathie

Parents d'élèves, mais également élus de [Pont-de-l'Arche](#) et des communes voisines, étaient présents pour cette rencontre. Les parents d'élèves organisateurs ont rappelé les signes d'un malaise à l'école dont la cause peut être le harcèlement : "L'enfant peut être victime de violences physiques ou verbales, les résultats scolaires sont en chute, on peut percevoir des signes d'anxiété, voire de dépression, une perte d'appétit, de sommeil et parfois, un comportement agressif chez la victime", énumère la présidente de la FCPE. Hélène Lesouhaitier rappelle à tous, parents et élus présents, "qu'il n'est pas normal qu'une enfant ne se sente pas bien à l'école, qu'il faut inciter les élèves à prendre la parole lorsqu'ils sont témoins de harcèlement et les sensibiliser à l'empathie".

[Harcèlement scolaire : dans les Yvelines, la grille d'autoévaluation ne fait pas l'unanimité](#)

Pour les membres de la FCPE, le rôle des parents est "de rassurer l'enfant" : "Les parents doivent s'orienter vers la direction de l'établissement pour trouver un accompagnement, une aide pour leur enfant".

Cet été, le gouvernement a annoncé une série de mesures contre le harcèlement scolaire dont la possibilité de changer d'établissements les élèves harceleurs à l'école.